



Compte rendu de la réunion du Mercredi 01 juin 2016

Présents : CUYALA F. HOURDEBAIGT J. CARRASQUET C. MAISONNAVE JP. CAILLEY J-P. PEYROU D. PH. LADAURADE. MIRANDE D.

Absent excusé : VUILLECARD St.

Invité : A. HOURS

Ordre du Jour :

- a) Approbation Compte Rendu de mai
- b) Demandes de cartes
- c) Tir d'été
- d) Concours St. Hubert
- e) Dégâts de sanglier
- f) AG société de chasse

a) Approbation Compte Rendu de mai

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

b) Demandes de cartes

3 demandes de cartes nous sont parvenues. Lecture est faite. Le CA se prononce favorablement.

c) Tir d'été

GOUGY GIBIER DE GASCOGNE joint par téléphone confirme la collecte des brocards prélevés dans le cadre du tir d'été. Cependant il émet une réserve sur les animaux qui seraient abattus à la carabine. En effet si l'impact de la balle cause de gros dégâts sur la carcasse, elle ne sera pas commercialisable. En cas de dégâts dans les vignobles, il faut envisager autant que faire se peut d'utiliser le plomb.

d) Concours St Hubert

Jean Claude MANGIN a appelé le président pour lui demander si la société pouvait mettre à disposition son territoire le Samedi 24 septembre pour l'organisation du concours St Hubert. Il lui a été répondu que la question serait soumise au CA. Après délibération le CA se prononce favorablement pour mettre à disposition le territoire sans participation active des membres du bureau.

e) Dégâts de sanglier

A. GIMBERT a informé A. HOURS et le président de dégâts causés sur prairie sur la propriété de Mme TILLOUS BORDES au Laring. Il devait expertiser. Il suggérait de réaliser du tir à l'affût car il semblerait que les sangliers sont cantonnés dans le secteur. Une autre possibilité consisterait à réaliser une battue administrative. A. HOURS devait le proposer à A. GIMBERT. Affaire à suivre.

f) Repas GIC

30 personnes ont répondu à l'invitation. A signaler la présence d'une personne non inscrite et l'absence de 2 personnes qui s'étaient inscrites (l'une pour raison de santé (concevable) mais l'autre sans motif apparent). Cela pose un problème lorsqu'il est fait appel à un traiteur.

g) AG société de chasse

Le compte rendu moral, le rapport d'activité et le bilan financier sont proposés au CA pour modification ou approbation.

Les 3 membres sortants sont tirés au sort. Ils sollicitent leur réélection.